

INSCRIPTIONS SCOLAIRES à école maternelle et élémentaire RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021



Durant la fermeture de la Mairie due au confinement, vous pouvez envoyer les documents et les renseignements nécessaires à l'inscription de votre enfant par mail.

Qui est concerné ?

Les enfants nés entre 2010 et 2017, qui n'étaient pas inscrits à l'école maternelle ou à l'école élémentaire de Changé durant l'année scolaire 2019-2020 et dont les parents sont domiciliés sur la commune de Changé ou ont reçu un accord favorable à leur demande de dérogation.

Les enfants déjà inscrits à l'école maternelle ou à l'école élémentaire de Changé lors de l'année scolaire 2019-2020 ne doivent faire aucune démarche.

Comment saurai-je que ma demande est complète et a été traitée ?

Lorsque les parents recevront par mail un message de confirmation avec un certificat d'inscription et la démarche à suivre pour finaliser l'inscription de leur enfant. Les délais de traitement sont d'ores et déjà allongés.

Les **dossiers incomplets et/ou dont les documents ne sont pas lisibles** ne seront pas traités. Un mail informera les parents du non traitement de leur dossier.

En cas de questionnement, vous pouvez consulter sur notre site – www.ville-change.fr -le **guide de l'écolier 2019-2020**.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cette période de crise, **le standard téléphonique et les messages mails doivent se limiter aux demandes indispensables et à caractère urgent.**

En tout état de cause, **pas d'inquiétude**, les inscriptions reprendront normalement à la réouverture de la Mairie.

Documents à transmettre par mail à l'adresse suivante :
mairie@ville-change.fr

Indiquer dans l'objet du mail : **Ins Sco + Nom de l'enfant**

Transmettre par mail en **format PDF** les justificatifs suivants :

- fiche de renseignements ci-dessous dûment complétée
- le livret de famille (page des parents –père et mère – et page de l'enfant)
- carte d'identité des parents (recto verso)
- un justificatif de domicile à votre nom et adresse datant de moins de 3 mois (facture avec consommation d'électricité, de gaz, d'eau, quittance de loyer uniquement établie par un organisme, assurance habitation...)
- dérogation accordée, s'il y a lieu

Fiche de renseignements

N° de téléphone de la Mère :

N° de téléphone du Père :

Adresse mail des parents :

.....

Niveau de l'enfant :

CM2 CM1 CE2 CE1 CP

Grande section Moyenne section Petite section

En cas de séparation, préciser

Adresse de la Mère :

Adresse du Père :

Adresse de l'enfant :

Merci d'indiquer si vous pensez avoir besoin des services périscolaires suivants :

(ceci n'est pas une inscription aux services périscolaires)

Accueil périscolaire du matin : OUI NON

Accueil périscolaire du soir : OUI NON

Restauration scolaire : OUI NON